



le XV d'attac

Le bulletin d'information mensuel
d'ATTAC Paris 15^{ème}

n° 54 novembre 2005

La Directive relative aux services dans le marché intérieur ou directive "Bolkestein", suite ...

On la disait tantôt remise à plat, tantôt morte ou "à la poubelle de l'histoire".

La vérité est têtue : elle vit toujours sa vie de directive européenne, proposée par la Commission Européenne sous sa forme inchangée de janvier 2004, en cours d'examen par le Parlement Européen (PE) dans le cadre normal de la procédure de la co-décision. Les échéances proches à venir sont :

- examen par la commission du marché intérieur du PE, le 21 novembre 2005.
- vote en séance plénière du PE en mi-janvier.

Si cette directive est adoptée par le PE (avec ou sans modifications), elle sera ensuite transmise au Conseil des ministres européens, qui pourra décider de l'adopter dans les termes prévus par le PE ou alors le modifier et il y aura 1 ou 2 va et viens supplémentaires.

La directive en discussion est donc toujours la même, avec ses clauses inacceptables, en particulier :

- principe du Pays d'Origine, producteur de dumping social,
- soumission des services publics aux lois du marché,
- nivellement par le bas de règles de qualité existantes, considérées comme obstacles à la libre circulation des services et donc à supprimer (cela concerne notamment la Santé).

Cette directive avait fait grand bruit lors de la campagne référendaire, et de nombreux amendements (plus de 1500) ont été déposés.

Tout d'abord, un amendement demandant le rejet de cette directive : c'est ce que nous voulons.

D'autres amendements s'attaquent aux termes inacceptables du projet concocté par la Commission Européenne, d'autres sont plus softs et sont parfois purement d'affichage, ne supprimant ni n'adouissant pas le côté ultra libéral de cette directive.

Que pouvons nous faire ?

Nous pouvons relayer la campagne actuellement en cours au niveau européen en interpellant nos députés européens, ceux élus dans la région Ile de France. Attac Paris 15 a envoyé par courrier, le 10 octobre, une lettre aux 9 députés européens pour leur demander de voter le rejet de cette directive et leur faire savoir que nous suivons leur vote.

Vous trouverez ci-dessous un modèle de lettre que vous pouvez envoyer à vos députés (vous trouverez aussi leurs coordonnées).

Nous vous recommandons cette action citoyenne importante car les conséquences de l'adoption de cette directive seraient dramatiques sur le plan social, à court, moyen et long terme.

D'autres actions possibles :

- participer à la diffusion dans le 15^e d'un tract sur ce sujet, tout au long de novembre, émis par le Collectif Paris 15^e pour une Autre Europe, dont fait partie Attac Paris 15,
- participer à la manifestation pour la défense des services publics à Paris, le 19 novembre après midi.

26/10/05 Groupe Europe Attac Paris 15

Le Comité Paris 15^{ème} pour une autre Europe est lié au Collectif du 29 mai, issu de l'Appel des 200.

Pour être informé(e) des activités du comité, abonnez-vous à la liste de diffusion en envoyant un message vide dont le sujet est subscribe à info-autre-europe15e-request@ras.eu.org. ou écrivez au Comité Paris 15^e pour une autre Europe, c/o patronage laïque, 72 avenue Félix Faure, 75015 Paris.

En bref...

Etats Généraux de la Santé et de l'assurance maladie :

Fin octobre, le collectif fera un canevas de projets alternatifs à discuter lors de forums départements ou régionaux pour une finalisation entre mars et mai 2006. Il a encore été rappelé l'impact de la Directive Bolkestein sur la sécurité sociale.

Pour en savoir plus sur l'OMC :

Un nouveau site pour ceux qui ont accès à internet: www.omc10anscasuffit.org

Bolkestein, interpellation des élus, un modèle de lettre

Madame, Monsieur le Député,

Dans les prochaines semaines, vous allez devoir vous prononcer, au Parlement européen, sur la proposition de directive relative aux services dans le marché intérieur, mieux connue sous le nom de directive Bolkestein.

Vous allez en premier lieu vous prononcer sur un amendement qui propose le rejet. Je tiens à vous indiquer que c'est que je souhaite que vous fassiez. En effet, cette proposition va exactement à l'encontre du modèle de société que nous tentons de construire depuis plus de deux cents ans. Elle le détruit. Il faut donc la rejeter.

Si le rejet n'est pas obtenu, vous allez devoir choisir parmi les amendements proposés. Certains sont plus significatifs que d'autres. Vous aurez le choix entre des amendements qui ne changent pas grand-chose et d'autres qui réduisent sérieusement le champ d'application de la directive, c'est-à-dire ceux qui :

- en soustraient les services publics et la santé,
- qui suppriment le « principe du pays d'origine » ou son quasi équivalent « principe de la reconnaissance mutuelle »,
- qui imposent la priorité à l'harmonisation secteur par secteur,
- qui suppriment les dispositions rendant inapplicable la directive sur le détachement des travailleurs,
- qui font disparaître les articles qui renforcent le pouvoir de la Commission européenne notamment dans les négociations sur l'AGCS (il s'agit de l'Accord Général sur le Commerce des Services, en négociation permanente à l'OMC).

En tant qu'électeur, il me paraît normal de savoir, au-delà des déclarations, comment nos élus votent sur ces questions essentielles. Cela me permettra notamment d'orienter mon vote lors des prochaines échéances électorales.

Vous avez pour devoir de protéger et de conforter notre modèle social. Vous en êtes le dépositaire. J'espère que votre vote ira dans ce sens.

Veuillez agréer Madame, Monsieur le Député, mes salutations distinguées.

Paris, le...

Pour l'Ile-de-France :

Pervenche BERES (PS) : pberes@europarl.eu.int
Parlement européen ASP 14G206
Rue Wiertz BE-1047 Bruxelles
Fax : 00 32 2 284 9777

Marielle DE SARNEZ (UDF) mdezarnez@europarl.eu.int
133 rue de l'Université – 75007 Paris
Fax : 00 32 2 284 9297

Harlem DESIR (PS) : harlem.desir@free.fr
10 bis, rue Robespierre 93600 Aulnay-Sous-Bois
Fax : 00 32 2 284 9777

Anne FERREIRA (PS) : ferreira.anne@wanadoo.fr
16 rue de la Comédie – 02100 Saint Quentin
Fax : 00 32 2 284 9193

Nicole FONTAINE (UMP) nfontaine@europarl.eu.int
25 rue du Bois de Boulogne – 92200 Neuilly/Seine
Fax : 00 32 2 284 9225

Patrick GAUBERT (UMP) : www.patrickgaubert.net
9 Boulevard Brune – 75014 Paris
Fax : 00 32 2 284 9456

Bernard LEHIDEUX (UDF) blehideux@europarl.eu.int
57 rue Babylone – 75007 Paris
Fax : 00 32 2 284 9547

Alain LIPIETZ (Les Verts) alipietz@europarl.eu.int
22 rue du XI Novembre – 94800 Villejuif
Fax : 00 32 2 284 9207

Gilles SAVARY (PS) : gsavary@europarl.eu.int
Parlement européen ASP 14G116
Rue Wiertz BE -1047 Bruxelles
Fax : 00 32 2 284 9420

Pierre SCHAPIRA (PS) : pierre.schapira@mairie-paris.fr
Hôtel de Ville de Paris 3, rue Lebav – 75004 Paris
Fax : 00 32 2 284 9791

Jacques TOUBON (UMP) jtoubon@europarl.eu.int
Parlement européen ASP 13E115
Rue Wiertz BE-1047 Bruxelles
Fax : 00 32 2 284 9166

Francis WURTZ (PCF) : fwurtz@europarl.eu.int
Parlement européen ASP 06F163
Rue Wiertz BE-1047 Bruxelles
Fax : 00 32 2 284 9106

ATTAC Paris 15 - 17 rue de l'Avre - 75015 Paris (M° La Motte-Picquet - Grenelle)

Site: <http://www.local.attac.org/paris15>

Courriel: paris15@attac.org